

## *Lettre de veille juridique*

*N°13, Septembre 2016 – BO n° 6498 à 6502*

*Sponsorisée par :*

---



### Sommaire

Réglementation sectorielle

Douane et commerce extérieur

### Réglementation sectorielle

Huile essentielle de Lavandin d'Oulmès – Reconnaissance de l'appellation d'origine et homologation du cahier des charges y afférent.

Arrêté n°513.16 du 21 jourmada I 1437 (1er mars 2016)

Le présent arrêté modifie et complète l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n°1750-14 du 2 rabii I 1436 (25 décembre 2014) portant Reconnaissance de l'appellation d'origine « Huile essentielle de Lavandin d'Oulmès » et homologation du cahier des charges y afférent.

*Arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n°513.16 du 21 jourmada I 1437 (1<sup>er</sup> mars 2016)*  
[BO 6500](#) page 1451 (Fr)

## Douane et commerce extérieur

### Police sanitaire des végétaux ou produits végétaux à l'importation

Arrêté n°2171-16 du 13 Chaoual 1437 (18 juillet 2016)

Cet arrêté modifie et complète l'arrêté du ministère de l'agriculture et de la réforme agraire n°1306-85 du 19 rabii II 1407 du 22 décembre 1986 relatif à la police sanitaire des végétaux ou produits végétaux à l'importation.

*Arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n°2171-16 du 13 Chaoual 1437 (18 juillet 2016)* [BO 6500](#) page 1446 (Fr)/ [BO 6500](#) page 6609 (Ar)

---

### Liste des postes frontière ouverts à l'importation d'animaux, denrées et produits animaux.

Arrêté n°2170-16 du 13 Chaoual 1437 (18 juillet 2016)

Le présent arrêté modifie et complète l'arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la mise en valeur agricole et du ministre des finances et des investissements extérieurs n°1726-96 du 20 rabii II 1417 ( 5 septembre 1996) déterminant la liste des postes frontières ouverts à l'importation d'animaux, denrées et produits animaux.

*Arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime et du ministre de l'économie et des finances n°2170-16 du 13 Chaoual 1437 (18 juillet 2016)* [BO 6500](#) page 1446 (Fr)/[BO 6500](#) page 6609 (Ar)



## Accord Agricole Maroc-UE : 5<sup>ème</sup> année de démantèlement tarifaire

Circulaire N°5613 /222 (30 septembre 2016) de l'ADII

Cette circulaire de l'ADII informe que conformément à l'accord de libre-échange Maroc-UE, il sera procédé à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au démantèlement tarifaire en sa 5<sup>ème</sup> année. La liste des produits concernés sont en annexe de la présente circulaire.

- *Note circulaire de l'administration des douanes et impôts indirects [n°5613 /222](#) du 30 septembre 2016*





# VOTRE FUTURE PLATE-FORME INDUSTRIELLE

**AGROPÔLE  
TADLA-AZILAL**

**Bureau de vente :**

Bd. Mohamed V Résidence Houria 4  
Beni Mellal

- Industries agroalimentaires
- Activités industrielles
- Transformation et conditionnement
- Logistique et transport
- Bureaux et services

[www.sapino.ma](http://www.sapino.ma)

06 00 04 74 28/34/35  
05 23 48 75 53



**AGROPÔLE  
TADLA-AZILAL**

